



**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2023**

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Dany PETRIS MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s Absent-e-s	Raphaël DUNAND Martin STAUB
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

**Le Président Nicolas Hafner** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2023**
2. **Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité**
3. **Communications de l'exécutif**
4. **Propositions et questions individuelles**

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2023**

En préambule, **corriger M. le Maire** souhaite la bienvenue...

**N. Hafner, page 3** : « Eclairage des chausSées ...». Puis, **bas de page, R. Florez** : « ...arrêté de faire une... », puis **page 4, FêteSoral 2024** : changer la date par **mardi 23 mai**. Puis, **page 8, L. Thévenoz** : « ...de se garer en face de l'EMS, devant l'hydrant... » et **C. Fontaine**: « ...journée vélos du **6 mai**...»

**M.-A. Dougoud, page 8, S. Brun-Battiaz :** « ...semaine sans écran, organisée par l'APESL... »

**D. Pétris** demande d'ajouter son nom à l'intervention de M.-A. Dougoud p.6 « ... et **D. Pétris** (qui allait dans le même sens) . Puis, **page 4, promotions le 30 juin : supprimer Brooklyn Kitchen.**

**J.-M. Dunand** demande de préciser sous les échanges relatifs à La Fermette (**page 6 1<sup>ère</sup> ligne**) que **le tout-ménage était erroné sur le versement effectif de la subvention. Reformuler car la totalité des 15'000.- n'a pas été versée à La Fermette, car non réclamée par cette dernière.**

Avec ces corrections, le PV est validé à l'unanimité, moins 1 abstention.

## **2. Proposition du Maire relative à l'approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité**

**Le Président** lit la délibération et passe au vote.

**La délibération N°2 / 2023 est acceptée à l'unanimité des présents.**

**R. Florez** tient à souligner l'excellent travail du secrétaire général pour la présentation des comptes.

## **3. Communications de l'exécutif**

**R. Florez** revient sur La Fermette pour préciser que la 1<sup>ère</sup> tranche de 5'000.- a bien été versée. S'agissant du montant non réclamé en 2022, le secrétaire général a informé La Fermette qu'une fois les comptes clôturés, il n'est pas permis de verser rétroactivement des montants non dépensés ou demandés sur 2022. La loi l'interdit.

Puis il revient sur le «sans condition » et continue à penser qu'il serait bien pour tout le monde de cadrer le versement, ne serait-ce que pour éviter de futurs ennuis. Il demande que la commission des finances y réfléchisse. Nous devons nous assurer qu'à travers les comptes qui seront présentés, on puisse identifier à quels postes sera attribué et dépensé l'argent de la subvention. Ceci dans un souci de respect de la légalité.

**S. Brun-Battiaz** confirme que cela a été voté sans condition, mais sans intention de se soustraire à un contrôle. Il s'agit de préciser que le sens est non conditionné à du matériel.

**Le Président** propose de modifier le PV en ce sens et demande de voter cette modification. **L'ajout de « non conditionné à l'achat de matériel » est accepté à la majorité.**

**J.-M. Dunand** rappelle que c'est aussi le travail de l'exécutif de dire si les décisions du CM sont inapplicables. Il est donc important pour le futur que l'exécutif et la commission des finances se réunissent pour fixer un cadre et pour arriver au prochain CM avec une proposition concrète.

*M. Fabjan arrive à 18H50.*

**R. Florez** explique avoir demandé par courriel, la liste des nouveaux membres de La Fermette, précisément du comité. Puis d'avoir les comptes et le budget 2022, ainsi que le budget 2023.

**J.-M. Dunand** ajoute qu'il faut aussi se mettre d'accord sur le principe d'avoir 2 personnes au moins de l'exécutif à la séance qui fixera un cadre, ceci dans l'optique de le présenter au prochain CM.

**Il est confirmé que la totalité de l'exécutif sera présente à la commission exécutif + finance.**

**R. Florez** confirme en réponse à une question avoir versé les fonds à La Fermette valeur 02.05.23.

**C. Fontaine** informe que les points de rencontre d'urgence pour la Champagne ont été définis et pour Soral, ce point est situé devant l'école.

#### **4. Propositions et questions individuelles**

**W. Ruckstuhl** demande où en est la borne hydrante aux 300 ? **P. Revillet** informe avoir relancé les SI sur ce point et que le dossier est en cours. Concernant la ligne jaune devant l'hydrante de l'EMS, **P. Revillet** répond qu'il rdv ce mercredi avec l'OCT.

Puis, concernant la réparation de vélos, **M.-A. Dougoud** indique qu'~ 48 vélos ont été réparés et la journée a été un beau succès. La question se pose d'avoir un réparateur supplémentaire si la manifestation est reconduite en septembre. Elle a constaté pour sa part un côté bénéfique pour les enfants et pour les parents, pas forcément très mécaniciens.

**J.-M. Dunand** rappelle que beaucoup de vélos ont été refusés pour arrivées tardives et seuls 2/3 des demandes ont pu être traitées. Il souligne aussi l'engagement de **W. Ruckstuhl** sur la journée entière.

**B. Fontaine** revient sur la demande de **P. Claret** de rejoindre la commission Bâtiments. Il confirme que celle-ci est favorable à avoir de nouvelles forces et il officialise donc cette intégration.

Puis, il demande si les travaux de rénovation de l'école sont bientôt prévus ? **P. Revillet** informe que les seuls travaux exécutés à ce jour sont ceux de la réfection de la salle de rythmique et pour la suite, nous sommes en attente de finalisation de signatures des contrats d'entretien avec la régie. En effet, l'idée est d'avoir un prestataire identique par prestation pour tous nos immeubles et que la démarche a pris un peu plus de temps que prévu car ce n'était pas le cas pour ce qui nous a été présenté initialement et avons dû redemander devis comparables à la régie. Le technicien étant actuellement en congé nous attendons son retour pour finaliser le dossier. Les validations des prestataires et le démarrage des chantiers sont prévus pour les vacances scolaires.

**M.-A. Dougoud** ajoute de ne pas oublier de checker les nids de frelons.

**P. Revillet** répond qu'il a pris en compte toutes ses demandes, notamment les chenaux et qu'elles seront traitées.

**J.-M. Dunand** souhaite parler des grands projets (école, aménagement des rues des villages, parking souterrain) pour demander, maintenant que les montants de ceux-ci sont à peu près connus, d'avoir une feuille de route pour ceux-ci. Notamment de les prioriser pour pouvoir établir un calendrier des investissements et engager les ressources au mieux de ce qui sera possible. Il souhaite qu'un plan financier puisse être présenté en commission des finances très vite, afin de fixer les priorités pour la fin de la législature.

**R. Florez** se réjouit de cette question pertinente, qu'elle a été abordée récemment à l'exécutif qui s'est penché sur le coût, les moyens financiers à engager et leur impact sur le budget. L'intention est de venir assez vite avec un planning, d'évaluer l'impact au budget et de prévoir un étalement sur plusieurs années.

**B. Fontaine** relève la distinction à faire entre ce qui devra être investi et les coûts de fonctionnement prévus. Un plan d'investissements est donc à établir et aussi de déterminer quels frais de fonctionnement pourront être amortis par la commune.

**R. Florez** avertit aussi qu'il sera peut-être impossible de tout réaliser pour les finances de la commune et qu'il serait dommage de devoir augmenter le centime puisqu'il a été baissé récemment.

**N. Hafner** demande s'il est possible d'établir une tendance pour les dépenses afin de gérer les sorties de fonds au mieux ? Réponse, c'est très difficile tant les délais pour ce genre de travaux sont longs et dépendants de multiples facteurs (autorisations, études, prestataires, etc...)

**R. Florez** ajoute aussi que ce qui a été présenté au village devra peut-être être remanié et il passe la parole à **S. Battiaz** pour plus de précisions.

**S. Battiaz** explique que la 1<sup>ère</sup> difficulté est de trouver un projet qui convienne, qui soit accepté par l'ensemble du CM, idéalement sans oppositions. Puis, il faudra connaître la clé de répartition commune/canton et faire avec la variabilité des recettes fiscales.

**R. Florez** explique qu'une stabilisation de celles-ci paraît vraisemblable maintenant avec l'effet « nouveaux habitants » quasiment terminé.

**J.-M. Dunand** propose de chiffrer l'impact de notre 1<sup>er</sup> projet prioritaire (l'école), puis d'analyser l'impact sur les autres projets, tout en sachant qu'il y a aussi un risque de recours. De tête et très grossièrement, il estime que concernant les résultats 2022 après la réévaluation du patrimoine financier et autres éléments extraordinaires le résultat positif de la commune serait d'environ 400'000.-, ce qui permettrait d'absorber juste la charge pour le projet scolaire.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2023**

**P. Claret** relève que la vitesse d'avancement des projets rend impossible le démarrage de 3 projets simultanément...

**P. Revillet** revient sur les propos de **J.-M. Dunand** et rappelle que le boni est une chose, mais qu'au départ lors de la préparation du budget le département donne à la commune des chiffres pour fonctionner durant l'exercice et que ce n'est qu'à la clôture que le boni éventuel peut ressortir. Il précise que qu'il a une légère marge de manœuvre pour travailler en pouvant très légèrement doper les chiffres de recettes fiscales ou présenter un budget légèrement déficitaire.

**N. Hafner** ajoute que le budget de fonctionnement du « Cœur du Village » est estimé à ~1/3 du budget. Ce qui est énorme.

**J.-M. Dunand** demande quel est le délai estimé pour présenter un plan financier à la commission des finances ? **P. Revillet** répond que le plan quadriennal étant déjà fait, une réactualisation des chiffres avec la clôture 2022 pourra se faire rapidement et donc fin mai paraît réalisable pour organiser une séance avant le prochain CM du 12 juin 2023.

**R. Florez** transmettra une date accordée avec tous les agendas, à l'essai et devant être confirmé : lundi 5 juin 2023.

**J.-M. Dunand** explique avoir été aux 3 ans de La Fermette ce week-end et il transmet une question qui lui a été posée : demande d'avoir accès au sondage, ce afin de les aider à mieux préciser leurs objectifs actuels.

Réponse : le rapport de **L. Weiss** leur sera envoyé et il est proposé de l'ajouter au PV.

*Synthèse du sondage à propos de La Fermette*

*En préambule, il faut noter que ce n'est pas une enquête, ce sondage ne peut pas donner lieu à des résultats statistiques d'une quelconque valeur, il s'agit plutôt d'une prise de température de la population qui a bien voulu répondre.*

*131 questionnaires ont été rendus, dont quelques-uns de mêmes familles (y compris des réponses d'enfants), ce qui est plutôt sympathique mais rend les résultats encore moins représentatifs de l'opinion des habitants de Soral. D'ailleurs on a aussi reçu des réponses de certains bénévoles qui n'habitent pas dans la commune. Ainsi, en supprimant les « doublons » évidents, on descend à 121 réponses.*

*21 réponses sont anonymes et il est intéressant de noter qu'elles ne sont ni plus positives ni plus négatives que les questionnaires nominatifs à propos de l'achalandage, des prix et de l'aide financière à apporter à la Fermette.*

*Beaucoup des répondants s'annoncent en tant que clients réguliers de la Fermette, y allant une à deux fois par semaine (entre 50% et 60%). 30% s'y rendent une à deux fois par mois et un petit 17% y va une ou deux fois par an (5% n'y va jamais, après une seule première fois). Un certain nombre de répondants s'annoncent comme bénévoles dans leurs commentaires. Selon la majorité des répondants (80%) c'est d'abord une épicerie, en deuxième lieu il s'agit d'un lieu de rencontres (55%) et enfin un lieu où on trouve des Food Truck (40%).*

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2023**

*Globalement, les répondants considèrent que la Fermette est plutôt bien achalandée (80%), en revanche ce n'est qu'une petite majorité qui considère que les prix sont OK (54%). Beaucoup expriment que les prix sont trop inégaux (certains articles sont bon marché et d'autres un peu trop chers). Plusieurs personnes ajoutent qu'il est normal que les prix soient plus chers puisque c'est de la qualité et du circuit court, alors que trois personnes les trouvent moins locaux et trop « variés ».*

*En ce qui concerne le soutien financier de la commune à la Fermette, à nouveau une majorité se prononce en faveur d'une aide (presque 75%), mais plutôt pour le montant de 15'000 CHF, certains exprimant le fait que 30'000 CHF c'est un trop gros montant. Un certain nombre de personnes voudraient savoir à quoi exactement cette somme est destinée avant de se prononcer et l'approuveraient surtout comme aide initiale en ce qui concerne le matériel d'installation et pas pour les frais réguliers (trésorerie).*

*Une grosse dizaine de personnes expriment l'opinion que la Fermette est un commerce privé qui devrait tourner sans aide communale, que ce n'est pas le rôle de la commune de subventionner les entreprises, que le soutien est disproportionné par rapport à celui apporté aux autres associations et que l'argent des impôts ne devrait pas soutenir un commerce privé. Deux personnes considèrent qu'elle est illégale.*

*Ce qui ressort fortement des commentaires, c'est l'émotion que provoque à la Fermette dans le village avec des expressions d'une part comme « il faut sauver la Fermette », « elle est essentielle pour le village », « c'est le seul lieu où on se rencontre », « belle initiative » mais d'autre part « les subventions doivent profiter à nos habitants et pas aux frontaliers et Genevois », « c'est une institution privée non vitale pour les habitants », « pas de commerce en zone agricole », « alors pourquoi ne pas soutenir toute entreprise soralienne ? ».*

A souligner aussi le fort regret exprimé par plusieurs répondants de la disparition de la Guinguette qui apportait de la vie et jouait le rôle d'un magnifique lieu de rencontres.

**S. Battiaz** n'est pas au clair sur les panneaux 30km/h repérés, alors que personne ne nous a dit de les mettre... A suivre.

Suite Implénia pour les travaux à faire : **P. Revillet** informe les avoir validés aujourd'hui.

**M. Fabjan** remercie tous ceux qui ont participé à la journée vélo et elle encourage tous ceux qui ont des suggestions, réflexions, retours, à les transmettre avant lundi prochain, jour de la commission.

Par ailleurs, la prochaine date retenue pour la journée vélo a été fixée au **16.09.2023**.

**L. Weiss** propose de prévoir une personne supplémentaire pour aider.

Burkina Faso : l'association a son AG le **25.05.23** et elle est disponible pour y aller si besoin.

**N.Hafner** rappelle aussi que le concert habituel sera organisé le **18.08.23** à l'école.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2023**

**S. Brun-Battiaz** annonce que pour les promotions les 3 food-trucks ont été validés et un 4<sup>e</sup> est à l'étude.

**P. Revillet** rappelle qu'il est acquis qu'il ne recevra pas de factures pour tout ce qui est alimentation, sauf ce qui concerne le stand crêpes.

Bar : **P. Claret** s'est proposé pour un coup de main le 30.6. et tous sont invités à participer  
Animations : prévus carrousel + poneys+ auto-tamponneuses. Un devis sera transmis au secrétaire général

APESL : des jeux de kermesse seront aussi proposés

**N. Hafner** rappelle la réunion du Bureau pour le prochain CM du 12.06.23. Pour mettre des points à l'OJ, le délai est au 22 mai. Puis, pour le renouvellement du Bureau, les personnes suivantes se présentent : **R. Dunand / N. Hafner / S. Battiaz / M. Fabjan**

La séance est levée à 19H45.